

[Nomination des membres du Conseil national des troubles du spectre autistique et des troubles du neuro-développement](#) [1]

Arrêté du 25 novembre 2019 modifiant l'arrêté du 20 juillet 2018 portant nomination des membres du Conseil national des troubles du spectre autistique et des troubles du neuro-développement

Journal officiel lois et décrets - N° 0302 du 29 décembre 2019

Sont nommés membres du Conseil national des troubles du spectre autistique et des troubles du neuro-développement :

- 1) En qualité de représentant d'association de familles et d'usagers : Mme Isabelle Rolland, coprésidente de l'association Autistes sans frontières, en remplacement de Mme Estelle Malherbe ;
- 3) En qualité de professionnel et scientifique : M. Thomas Bouquet, délégué national aux personnes en situation de handicap de la Croix-Rouge française, en remplacement de Mme Céline Poulet ;
- 4) **En qualité de personnalité qualifiée : M. Jacques Mikulovic, directeur de l'INSHEA, en remplacement de M. José Puig.**

[Consulter l'arrêté \(Légifrance\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/nomination-des-membres-du-conseil-national-des-troubles-du-spectre-autistique-et-des-0>

[2] <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039686099&dateTexte=&categorieLien=id>